

Protocole de chauffage pour chapes à base de sulfate de calcium CAB-30

Produit

CAB-30 CA C30-F5
CAB-30 CA-C20-F4

Maîtrise d'ouvrage : _____ **Réalisation :** _____

Local/étage : _____ **Architecte/direction des travaux :** _____

Chapiste : _____ **Chauffagiste :** _____

Épaisseur de la chape : minimum mm maximum mm

Informations générales

Nous sommes ravis que vous ayez choisi une chapes à base de sulfate de calcium CAB-30. Pour un séchage rapide et sans délai, des conditions adéquates en termes de climat et de technique de construction sont nécessaires (température, humidité de l'air, circulation d'air, épaisseur de pose). Veuillez noter que pour un séchage rapide des chapes, une puissance thermique d'environ 80 - 100 Watt par mètre carré est nécessaire. Il est possible d'accélérer la progression du séchage en utilisant des déshumidificateurs d'air et des ventilateurs.

Attention

Un séchage soigneux et quand même rapide des chapes n'est possible que si :

- les conduites de chauffage sont positionnées de façon régulière et sur toute la surface,
- la température de départ est augmentée le plus régulièrement possible,
- suffisamment d'énergie thermique est fournie, afin que la température de départ et de retour et ainsi la surface de la chape soient assez élevées (l'évaporation de l'eau refroidit les éléments de construction humides). Lorsque l'air extérieur est chaud et humide (en été), le point de rosée peut se trouver sur la chape (condensation),
- la vitesse d'écoulement de l'eau chaude dans les conduites de chauffage est suffisante (environ 2 l/min),
- aucun abaissement nocturne du chauffage n'est programmé,
- l'épaisseur de la chape est régulière et pas trop élevée,
- l'aération est suffisante:
 - Taux de renouvellement de l'air par fenêtre en position basculée par heure

sans ventilation transversale	0.8 - 2.5
avec ventilation transversale	2 – 4
 - Taux de renouvellement de l'air par fenêtre grande ouverte par heure

sans ventilation transversale	9 – 15
avec ventilation transversale	> 20

Informations importantes

- Plus la chape est épaisse, plus le séchage est long. Pour une couche deux fois plus épaisse, un temps de séchage quatre fois plus long est nécessaire.
- Plus la température de départ est basse, plus le séchage est long.
- Plus l'humidité de l'air est élevée, plus le séchage est long. L'humidité de l'air devrait être de 65 % max. à partir du 7ème jour, et mieux encore 50 % max. Pour les chapes non chauffées, il faut réduire l'humidité de l'air à 50 % max. avec un déshumidificateur d'air.

Le réchauffement, en plus de permettre une recouvrabilité rapide, sert aussi à abaisser la tension de la chape. Pour ce faire, respectez la fiche KBS «conditions spéciales pour les chapes chauffantes» sur notre site web www.kbs-ag.ch ou en utilisant le code QR :



Procédure lors du séchage de les chapes à base de sulfate de calcium CAB-30

Les chapes à base de sulfate de calcium peuvent être réchauffées à maximum 50 °C et les écarts de température à l'intérieur d'une même zone ne peuvent pas dépasser 5 °C. La température ambiante doit être maintenue entre 5 °C et 30 °C jusqu'à ce que la chape soit recouvrable. L'humidité de l'air ne peut pas descendre en-dessous de 50 % lors des 7 premiers jours suivant la pose de la chape.

Mesure	Durée	Date	Signatur
Jour 1 (la pose)	Protéger du soleil et des courants d'air. Pendant la pose, laisser au maximum une fenêtre en position basculée par étage en imposte. En cas de risque de gel lors de la pose de la chape, le chauffage au sol peut être mis en route avec une température de départ de 20 °C. Dans ce cas, maintenir le chauffage au sol avec une température de départ de 20 °C jusqu'au 7ème jour.		
Jour 2 – 3	Après obtention de la praticabilité (env. 24 h), il faut basculer toutes les fenêtres sauf s'il peut pleuvoir sur la surface. Une aération transversale est également possible 2 à 3 fois (ouvrir toutes les fenêtres pendant 30 minutes env.).		
Jour 4 jusqu'à la maturité de pose	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les fenêtres devraient être grande ouvertes pendant la journée sauf s'il peut pleuvoir sur les chapes. Une aération transversale est également possible 4 à 5 fois par jour (ouvrir toutes les fenêtres pendant plus de 60 minutes). Les 7 premiers jours sont particulièrement décisifs pour un bon séchage. Les propriétés de séchage se dégradent en cas de début de séchage retardé. 		
Jour 8-10	Début du chauffage avec une température de départ de 25 °C ou augmentation de la température de départ pour atteindre 25 °C	3 jour	
Jour 11	Augmentation de la température de départ pour atteindre 50 °C.	1 jour	
À partir du jour 12	Maintenir le chauffage au sol à une température de départ de 50 °C, jusqu'à ce que la chape soit recouvrable.	env. 21 – 28 jours	
Lorsque la maturité de pose est atteinte	Réduire la température de départ de 10 °C par jour		
<ul style="list-style-type: none"> Il est possible d'accélérer la progression du séchage en installant des ventilateurs. Des déshumidificateurs peuvent être utilisés au bout de 7 jours (toujours utiliser les déshumidificateurs en combinaison avec des ventilateurs). 			

Contrôle de la température

Jour	T _{de départ}	Atteinte?	T _{de départ eff.}	T _{de retour}	Humidité de l'air	Visa
8	25 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF
11	50 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF
14	50 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF
20	50 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF
27	50 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF
32	50 °C	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> °C °C % rLF

Si une température de départ de 50 °C ne peut pas être atteinte, des temps de séchage plus longs sont à prévoir.

Après le séchage qui permet que la chape soit recouvrable

Le programme de construction doit être conçu de sorte que le chauffage au sol puisse être mis en service avant la pose du revêtement de sol. Avant la pose des revêtements de sol, il faut chauffer au moins une fois jusqu'à atteindre la température de fonctionnement maximale. Le maître d'ouvrage doit surveiller la mise en service du chauffage au sol et le chauffage de la chape et établir un rapport conformément à la norme SIA 118/251:2008. Le rapport, signé, doit être remis au poseur du revêtement supérieur.

